PMRA APPROVED - FL
24-APR-2006

GROUPE	U	FONGICIDE

Bayer Environmental Science

CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE FONGICIDE

FONGICIDE SYSTÉMIQUE POUR UTILISATION SUR GAZON

Usage Commercial

GARANTIE: Fosétyl AL…. 80%

No. D'ENREGISTREMENT: 28299
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX.
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET: 2,26 Kg

Bayer CropScience Inc.*
Suite 100 –3131 114th Street
Calgary, AB T2Z 3X2
Téléphone: 1 888 283- 6847

*Bayer Environmental Science
Un groupe d'affaires de Bayer CropScience

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro 1-800-334-7577 (24 heures par jour)

INFORMATION GÉNÉRALE:
Le Fongicide systémique **CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE** peut être utilisé pour supprimer la pourriture pythium et la suppression préventive de l'anthracnose **(pourriture basale et brûlure des feuilles)** dans le gazon. **CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE** est entièrement systémique. Appliqué sur les feuilles, le produit se déplace jusqu'aux racines. **CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE** est très efficace comme traitement préventif. Le produit doit être appliqué lorsque les plantes montrent les premiers symptômes de maladie ou lorsque les conditions favorisent l'apparition de la maladie.

PRÉCAUTIONS:
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Mettre des gants résistant aux produits chimiques, une longue combinaison (avec capuchon) par-dessus vos vêtements de travail habituels et un chapeau lors du mélange, du chargement, de la pulvérisation, du nettoyage et des réparations. Ne pas retourner dans les endroits traités avant que le produit pulvérisé n'ait entièrement séché. Éviter de respirer la poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver immédiatement tout concentré qui entre en contact avec la peau et les yeux. Après le traitement, se laver les mains et toute partie de la peau exposée. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, engrais, plantes et denrées alimentaires. Garder éloigner des étangs, cours d'eau et autres sources d'eau. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet www.cropro.org/.

PREMIERS SOINS:
Éloigner la personne incommodée de la zone contaminée et lui enlever les vêtements contaminés. La garder au chaud, à l'aise et au repos.
En cas de contact avec les yeux : Irritant pour les yeux. Rincer les yeux à grande eau propre pendant 15 minutes. Appeler **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison.
En cas de contact avec la peau : Laver la peau exposée à grande eau avec du savon. Si la victime ne se sent pas bien, appeler **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison.
En cas d'inhalation : Déplacer la victime dans un endroit ou elle peut respirer de l'air frais. Si la victime ne se sent pas bien, appeler **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Si la respiration cesse, commencer la respiration artificielle.
En cas d'ingestion : Si la personne incommodée est consciente, rincer la bouche. Appeler **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Si une grande quantité de produit à été avalé et que la personne est consciente, donner de l'eau et PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente.
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Pas d'antidote particulier. Traiter selon les symptômes.
ENTREPOSAGE:
Entreposer **CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE** dans un endroit sec et ventilé, à l'écart de la nourriture pour les animaux, des semences ou des denrées alimentaires. Le produit inutilisé doit être entreposé dans le contenant d'origine. Si on laisse **CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE** exposé à l'air, le produit absorbera l'humidité et deviendra inutilisable. Ne pas utiliser le produit s'il s'agglutine ou forme des grumeaux.

ÉLIMINATION DES CONTENANTS:
1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

AVIS À L'ACHETEUR: La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DE LA RÉSISTANCE
Gestion de la résistance, **CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE**, fongicide du groupe U. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à **CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE** et à d'autres fongicides du groupe U. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les même champs. Il peut exister d'autre mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métobolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriés de gestion de la résistance.
Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le **CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE** ou les fongicides du même groupe U avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traités pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Bayer CropScience au 1-800-334-7577 ou à www.bayercropscience.ca.

MODE D'EMPLOI

GAZON

TERRAINS DE GOLF, GAZONNIÈRES, SURFACES GAZONNÉES

SUPPRESSION DU PYTHIUM

Faire une application par saison lorsque les symptômes se manifestent.
Utiliser dans le cadre d'un programme de pulvérisations saisonnières avec d'autres pesticides homologués.

DOSE D'APPLICATION : Appliquer à raison de 200 grammes par 100 m^2.

NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.

SUPPRESSION PRÉVENTIVE DE L'ANTHRACNOSE (POURRITURE BASALE ET BRÛLURE DES FEUILLES)

Dose d'emploi : Appliquer 120 grammes de produit dans 6 à 10 litres d'eau / 100 m^2.

Faire deux à quatre applications à 14 jours d'intervalle comme traitement préventif le printemps ou l'été, sur les surfaces gazonnées affichant des antécédents d'anthracnose. Débuter les applications lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. **CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE** doit être utilisé dans le cadre d'un programme de fertilisation qui évite l'apport excessif d'azote tout en permettant un apport d'azote approprié par le biais d'applications légères et plus fréquentes étalées sur toute la saison de croissance. **Dans le cas d'une infestation extrême prolongée de pourriture basale, CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE doit être utilisé dans le cadre d'un programme de pulvérisations étalées sur toute la saison avec d'autres fongicides homologués pour la suppression de l'anthracnose.**

NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.